



financé par  
l'Union européenne



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Convention sur la protection et  
la promotion de la diversité  
des expressions culturelles

## ASSISTANCE TECHNIQUE POUR RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA CULTURE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Bulletin d'information n°4 - août 2012

### Suite à des résultats prometteurs, le projet est prolongé jusqu'au 30 novembre 2013 afin de permettre des activités de suivi aux 13 missions d'assistance technique dans des pays en développement

*Les missions ont produit une grande variété de résultats dans tous les pays bénéficiaires : Argentine (Buenos Aires), la Barbade, Burkina Faso, Cambodge, Haïti, Honduras, Kenya, Malawi, Maurice, Niger, République démocratique du Congo, Seychelles et Viet Nam.*

Coordonnés par l'UNESCO avec le financement de l'Union européenne, des experts de renommée internationale et issus d'une *Banque d'expertise en politique et gouvernance culturelle* ont entrepris des missions d'assistance technique dans **13 pays en développement** entre novembre 2011 et décembre 2012. Leur expertise de haut niveau a accompagné ces pays dans leurs efforts actuels de renforcement des capacités humaines et institutionnelles afin de développer des politiques qui soutiennent l'émergence d'industries culturelles et créatives dynamiques.

S'appuyant sur les résultats des missions, ce prolongement du projet permet à l'UNESCO d'entreprendre :

- ❖ des **activités de suivi sur le terrain** au Burkina Faso, au Cambodge, au Niger et au Viet Nam;
- ❖ un **suivi à distance** dans le cas de l'Argentine, de la Barbade, d'Haïti, du Honduras, du Kenya, du Malawi, de Maurice, de la République démocratique du Congo et des Seychelles.

De plus, dans le cadre de cette extension, les experts de la **Banque d'expertise se sont retrouvés à Paris les 23 et 24 mai 2013** afin de partager leurs expériences du projet durant ces deux dernières années, en vue d'évaluer la mise en œuvre du projet et des missions d'assistance technique. En même temps que de définir l'avenir du projet et de la Banque d'expertise, les experts ont finalisé un guide méthodologique sur l'assistance technique. Cette consultation collective a établi une feuille de route claire qui offre de meilleures réponses aux réalités du travail sur le terrain et de la mise en œuvre de la Convention de 2005 de l'UNESCO dans les pays en développement.

Enfin, une publication en anglais et en français sur le projet et sur ses résultats est en cours de finalisation et paraîtra d'ici la fin de l'année. Celle-ci sera rendue disponible sur le site Internet du projet.

Grâce au soutien financier de l'Union européenne et à l'expertise de l'UNESCO, ce projet de Banque d'expertise a dédié 1,2 million d'euros depuis 2010 à la création d'un groupe d'experts et l'exécution de 13 missions d'assistance technique dans des pays en développement d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Cet exemple de mise en œuvre de la Convention de 2005 de l'UNESCO (Diversité des expressions culturelles) aux niveaux national et local démontre l'importance portée par l'Union européenne et l'UNESCO à la promotion de la culture comme un facteur clé de développement durable.



Pour plus d'informations concernant les missions d'assistance technique, les activités de suivi et la rencontre des experts, veuillez consulter le site Internet du projet :

[www.unesco.org/culture/fr/culturegov](http://www.unesco.org/culture/fr/culturegov)